# 9. Le point de vue de Champollion sur son déchiffrement : Historicisation de ses prédécesseurs et narration de son œuvre Stéphane Polis (F.R.S.-FNRS, ULiège)

Les textes de Jean-François Champollion (1790–1832) fourmillent de remarques, de commentaires et d’exposés plus ou moins élaborés sur les tentatives antérieures et contemporaines de déchiffrement de l’écriture hiéroglyphique égyptienne[[1]](#footnote-1). C’est en suivant ce fil rouge que je propose de détailler ici les conditions historiques et modalités pratiques de ce qui demeure, deux siècles plus tard, un véritable exploit intellectuel et une authentique révolution pour tous ceux qui s’intéressent à la terre des Pharaons[[2]](#footnote-2).

Précisons d’emblée que, si l’histoire a retenu le 27 septembre 1822 comme date officielle du déchiffrement, soit le jour où Champollion a lu à l’Académie des Inscriptions et Belles-Lettres la célèbre *Lettre à M. Dacier*[[3]](#footnote-3), sur laquelle nous aurons amplement l’occasion de revenir (cf. *infra*, 9.5–6), il s’agit de l’affaire d’une vie qui s’est concrétisée en plusieurs étapes, chacune décisive, et après de nombreux revirements et changements d’opinion entre 1821 et 1824[[4]](#footnote-4). L’aboutissement — en terme de déchiffrement s’entend, car ses progrès seront par la suite nombreux dans tous les champs de l’égyptologie, de la grammaire à l’histoire et l’archéologie— en est le *Précis du système hiéroglyphique*[[5]](#footnote-5)publié début 1824.

Le premier chapitre de cet essai magistral est une synthèse résumant la pré-histoire de la discipline égyptologique et les débats contemporains concernant les questions de priorité en matière de déchiffrement (cf. *infra*, 9.8). Il est intitulé « État actuel des études sur les Hiéroglyphes, et sur l’Écriture phonétique égyptienne employée dans la transcription des noms propres de Rois grecs ou d’Empereurs romains ». La narration que Champollion y propose des (quelques) mérites et des (nombreuses) déficiences des études de ses prédécesseurs et de ses concurrents directs contribuera directement, de concert avec le substantiel passage consacré à ses devanciers lors de son *Discours d’ouverture du cours d’archéologie au collège royal de France*[[6]](#footnote-6) prononcé le 10 mai 1831 peu avant sa mort,à l’établissement d’un premier canon des pères fondateurs de l’égyptologie. Un seul d’entre eux y trouve véritablement grâce à ses yeux : lui-même. C’est qu’il lui a fallu investir les documents disponibles d’une telle passion et faire montre d’un tel acharnement scientifique pour arriver à percer les secrets de l’écriture hiéroglyphique, qu’il lui était vraisemblablement impossible d’apercevoir les épaules des géants sur lesquelles il se tenait lui-même.

## 9.1. Le xviie siècle : Athanase Kircher et son charlatanisme. Accès aux sources, mésinterprétation des auteurs classiques et redécouverte du copte

Pour Champollion (*Discours*, pp. vj-ix), le progrès des études sur l’Égypte en général et sur les écritures égyptiennes en particulier a longtemps été retardé par la rareté des monuments originaux à étudier et l’ignorance complète de la langue des Égyptiens. Dans les deux domaines, il estime que les choses se mettent à bouger au xviie siècle (cf. *supra*, 7).

Quelques cabinets de curiosités, rappelle-t-il, commencent alors à renfermer des objets d’art égyptiens de différents genres — généralement envoyés en Europe par des agents consulaires. Débute également à cette époque la collection de manuscrits funéraires égyptiens sur tissus et bandelettes ainsi que de cercueils chargés de longues inscriptions hiéroglyphiques. Les obélisques de Rome, récemment exhumés ou relevés par les pontifes, contribuent en outre à l’accroissement significatif du nombre de sources primaires accessibles.

Si ces documents attirent l’attention des savants, Champollion voit dans la mésinterprétation des écrits des auteurs grecs et latins relatifs à la nature des signes d’écriture égyptiens (cf. *supra*, 3) une source de méprise ayant conduit à l’interprétation strictement symbolique des hiéro­glyphes égyptiens : « [o]n ne saisit point alors les importantes distinctions formellement établies par les auteurs anciens entre les différents systèmes d’écriture usités chez les Égyptiens. On généralisa trop ce que ces auteurs n’avaient affirmé que d’une certaine classe de signes seulement » (*Discours*, p. vij). Et il s’agit effectivement de deux points essentiels : lorsque l’on connaît les relations (diachroniques et fonctionnelles) entre les écritures d’Égypte[[7]](#footnote-7) ainsi que les subtilités du fonctionnement du système hiéroglyphique (cf. *supra*, 2), il ne fait pas de doute que les textes des auteurs classiques avaient conservé la connaissance de plusieurs vérités concernant les différentes écritures égyptiennes et leurs modes de signification.

Encore fallait-il séparer le bon grain de l’ivraie, ce qui est aisé *a posteriori* mais n’a pas été possible alors. Faute d’une étude critique de ces textes, le point de vue qui s’est dès lors imposé est que les hiéroglyphes ne représentaient nullement le son des mots, mais étaient chacun le signe d’une idée distincte, et que les liens entre hiéroglyphes et idées représentées étaient de nature symbolique ou emblématique[[8]](#footnote-8). Ces principes, dont Champollion lui-même a très longtemps eu bien du mal à s’extraire (cf. *infra*, 9.5), « ouvraient à l’imagination un champ bien vaste, ou plutôt une carrière sans limites. Le jésuite *Kircher* s’y jeta, et, ne gardant aucune réserve, abusa de la bonne foi de ses contemporains » (*Discours*, pp. vij–viij).

Champollion n’est jamais tendre avec Athanase Kircher[[9]](#footnote-9) (cf. *supra*, 7), première figure historique à laquelle il remonte dans ses mises en récit du déchiffrement (Fig. 1). Il affirme sans ambages que « [l]a science égyptologique n’avait retiré aucun fruit des immenses travaux de *Kircher* sur les hiéroglyphes » (*Précis*, p. 12). Et il ajoute que les « rêveries de *Kircher* contribuèrent aussi à répandre dans le monde savant ce singulier préjugé (…) d’après lequel les inscriptions hiéroglyphiques sculptées sur tous les monuments, sans exception, étaient jadis comprises par ceux-là seuls d’entre les Égyptiens que leurs lumières avaient appelés aux grades avancés de l’initiation religieuse. » (*Discours*, p. viij). L’impasse est donc double : les signes de l’écriture hiéroglyphique sont envisagés non seulement comme purement idéographiques, mais également comme la manifestation de profonds mystères, « comme la doctrine sacerdotale la plus secrète expliquée par des énigmes ».

Fig. 1. Paragraphe du manuscrit de la première leçon de Champollion au Collège de France consacré à Athanase Kircher (BnF, NAF 20343, p. 7/12 [= p. 17])[[10]](#footnote-10)

Pour cette raison, le lien entre hiéroglyphes et langue parlée n’est pas même envisagé par Athanase Kircher, la nature des systèmes étant, dans son esprit, par trop diamétralement opposée. Or cette langue parlée devenait à cette époque accessible. Dès le début du xviie siècle, l’idée est répandue que les manuscrits coptes ramenés d’Égypte par les missionnaires et voyageurs — notamment à l’instigation de Nicolas-Claude Fabri de Peiresc (1580–1637), le ‘Prince des Curieux’ et maître de Kircher[[11]](#footnote-11) — contiennent des textes en langue égyptienne, mais écrits au moyen de l’alphabet grec augmenté de quelques signes d’origine égyptienne[[12]](#footnote-12). La chose ne manque rétrospectivement pas de piquant, car Kircher lui-même a publié en 1643 sous le titre *Lingua ægyptiaca restituta* des manuscrits arabes rapportés d’orient par Pietro della Valle contenant des grammaires du copte et un vocabulaire copte-arabe. Ces documents bilingues joueront, *mutatis mutandis*, le rôle de Pierre de Rosette pour le copte (cf. *supra*, 7.6.1 et *infra* 9.3), en permettant la lecture de ces textes en Occident, mais ne serviront dans un premier temps que « le seul intérêt de la littérature biblique. » (*Discours*, p. x).

Champollion verra quant à lui dans ce lien une nécessité logique (*Discours*, pp. viij–ix). En effet, même à considérer l’hypothèse extrême d’une écriture égyptienne purement idéographique, les idées notées par les hiéroglyphes devaient suivre le même ordre et les mêmes règles de construction que les mots de la langue véhiculant cette pensée. Claude Saumaise (1588–1653), dont les mérites sont soulignés par Champollion (*Discours*, p. x), y recourut d’ailleurs pour expliquer avec succès bon nombre de mots égyptiens que l’on rencontre dans les textes des auteurs grecs.

## 9.2. Le xviiie siècle : entre inepties, impasses, progrès et oublis

Le point de vue de Champollion sur les avancées du siècle où il est né — un jeudi 23 décembre 1790 à Figeac dans le Lot — est plus nuancé, mais demeure sévère. À partir de ses commentaires, on peut distinguer quatre grandes catégories de scientifiques en fonction de leur contribution au déchiffrement.

À la première, celle des farfelus et excentriques, appartient William Warburton (1698–1779). « Les écrits de *Warburton* sont purement théoriques, leur auteur s’étant borné à discuter les passages classiques relatifs aux écritures égyptiennes, en essayant de les coordonner avec son système entièrement spéculatif, système que les monumens sont bien loin de confirmer sur les points les plus essentiels. » (*Précis*, p. 12).L’évêque de Gloucester ne trouve donc aucune grâce à ses yeux et ses avancées concernant l’histoire des écritures en général et celle des hiéroglyphes en particulier (cf. *supra*, 8.1), maigres mais réelles par rapport au modèle d’interprétation symbolique kirchérien, sont reléguées au rang de spéculations, « [l]a manie des systèmes *a priori* franchissant toutes les limites du possible » (*Discours*, p. xj). Ce qui déplaît fondamentalement à Champollion — et il s’agit d’une critique récurrente adressée à ses prédécesseurs dans ses écrits —, c’est l’absence de dimension empirique dans les écrits de Warburton. De ce point de vue, Champollion affirme que « [d]ans le dernier siècle [xviiie] et dans le nôtre [xixe], il a paru un assez grand nombre d’essais spéciaux sur l’écriture hiéroglyphique ; mais leur application aux monumens, la véritable pierre de touche des opinions qu’on s’était formées sur ce sujet, en a déjà montré toute l’insuffisance ou toute la fausseté. » (*Précis*, pp. 12–13).

De cette même catégorie relève Joseph de Guignes (1721–1780), membre de l’Académie, qui publie en 1759 un *Mémoire dans lequel on prouve que les Chinois sont une colonie égyptienne* (cf. *supra*, 8.3). Cette idée paraîtra aujourd’hui bien saugrenue, mais elle était en germe au moins depuis Kircher[[13]](#footnote-13). Elle reposait fondamentalement sur une analogie — formelle et fonctionnelle — posée entre les systèmes d’écriture égyptien et chinois. Cette analogie conduisait à postuler une communauté d’origine des peuples d’Égypte et de Chine, et par conséquent à « interpréter les inscriptions hiéroglyphiques avec le seul secours des dictionnaires chinois » (*Discours*, p. xj).

Ce rapprochement entre les deux écritures a encore influencé Champollion, qui faisait régulièrement des parallèles entre écriture égyptienne et écriture chinoise dans ses écrits. Au début de la viiie section de son *Mémoire* (Fig. 2), Champollion dit par exemple : « Lorsque nous eumes acquis une connaissance exacte de la nature et de la formation des Signes Hiératiques l’analogie marquée de la marche générale de cette seconde espèce d’écriture égyptienne, avec l’écriture actuelle des Chinois, nous frappa dès le premier abord. Il nous parut permis de penser que les Égyptiens comme les Chinois, avaient aussi réduit leurs signes Hiéroglyphiques abrégés à un nombre de traits fixes et invariables (…) Mais un examen plus approfondi nous détrompa bientôt (…). »

Fig. 2. Champollion, *De l’écriture hiératique des anciens Égyptiens*, 1821 (BnF, NAF 20311,p. 25 [= p. 5]).

Viennent ensuite les savants qui, bien qu’ayant eu des intuitions dont Champollion reconnaît les mérites, se sont retrouvés dans des impasses. Si la connaissance du copte s’améliore sensiblement au xviiie siècle — par exemple avec le dictionnaire copte de Mathurin Veyssière de La Croze (1661–1739), longtemps resté à l’état de manuscrit, et les travaux de David Wilkins (1685–1745) qui avait traduit le *Nouveau Testament* copte en latin —, certaines entreprises demeuraient prématurées. C’est le cas du *Pantheon Ægyptiarum, sive de Diis eorum commentarius* (1750–1752) de Paul Ernest Jablonski (1693–1757), élève de Veyssière de La Croze. Dans ce traité, l’auteur tente de reconstruire le panthéon égyptien sur la base des informations rapportées par les auteurs classiques, notamment en interprétant les noms de ces divinités tels qu’ils apparaissent dans les textes grecs et latins à partir de lexiques coptes (Fig. 3). Toutefois, comme le souligne Champollion, « l’analyse étymologique de ces noms de divinité ne saurait être raisonnablement tentée, qu’à la condition préalable de connaître l’orthographe *égyptienne* de ces mêmes noms » (*Discours*, p. x). C’était en effet négliger deux éléments essentiels : les vocabulaires coptes disponibles alors étaient encore bien pauvres, et les évolutions phonétiques en égyptien ainsi que les altérations découlant de l’emprunt en grec étaient nombreuses. Combinés, ces facteurs rendaient l’entreprise étymologique bien périlleuse[[14]](#footnote-14).

Fig. 3. Tentative d’explication étymologique du nom du dieu Horus comme étant la « cause première » en recourant au copte (Jablonski, *Pantheon Ægyptiarum*, p. 225).

Les véritables progrès viennent des « amis de l’archéologie », soit ceux qui prêtent attention aux sources, parmi lesquels Champollion épingle Bernard de Montfaucon (1655–1741) et le comte de Caylus (1692–1765), qui ont contribué au rassemblement des « divers produits de l’art antique des Égyptiens » (*Discours*, p. xj) dans la première partie du siècle (cf. *supra*, 8.2). Mais c’est le savant danois Jörgen Zoega (1755–1809) que le père de l’égyptologie identifie comme étant le véritable fondateur des études archéologiques égyptiennes (*Discours*, pp. xj-xiij). Dans son ouvrage sur les obélisques de Rome — commandité par et dédié à Pie VI — qui est intitulé *De usu et origine obeliscorum* (1797), il présente les résultats de ses recherches érudites sur ces monuments et les hiéroglyphes qui y figurent (Fig. 4). Pour Champollion, ses mérites sont multiples : (1) il est le premier à avoir soupçonné l’existence d’une dimension phonographique dans le système hiéroglyphique, (2) il combat l’idée d’un usage mystérieux des hiéroglyphes, qui seraient les symboles d’une écriture réservée à un petit nombre d’adeptes (pour lui, tous les sujets devaient pouvoir être traités au moyen d’hiéroglyphes), (3) il adopte une véritable méthode philologique, en identifiant d’abord les unités minimales (il rassemble une liste de tous les hiéroglyphes attestés sur les obélisques et monuments égyptiens de Rome et d’ailleurs), plutôt qu’en interprétant globalement des inscriptions hiéroglyphiques. N’était sa mort prématurée, Champollion semble penser que sa connaissance fine du copte aurait pu lui permettre de le devancer dans la course au déchiffrement.

Figure. 4. Représentation de l’obélisque bénéventin sur la dernière page du traité de Zoega, *De usu et origine obeliscorum*, 1797, p. 644.

Assez curieusement, dans ses récits du déchiffrement, Champollion omet de mentionner Jean-Jacques Barthélémy (1716–1795), qui se trouve de la sorte symboliquement éliminé de la généalogie égyptologique par le fondateur de la discipline (cf. *supra*, 8.4). C’est un fait curieux, car l’abbé Barthélemy avait le premier suggéré, en étudiant les inscriptions des obélisques de concert avec les commentaires d’auteurs latins, qu’ils devaient contenir des noms propres, et singulièrement ceux de rois. Cette suggestion s’avèrera cruciale, car les cartouches seront le point de départ de l’identification de la dimension phonographique de l’égyptien hiéroglyphique (cf. *infra*, 9.5). Il est donc manifeste que « sa découverte de la nature des cartouches pharaoniques constitue la première victoire notable, si ténue soit-elle, sur la voie du déchiffrement des hiéroglyphes »[[15]](#footnote-15). L’abbé Barthélemy est régulièrement cité par Champollion dans ses lettres, travaux et mémoires, ce qui rend cette absence d’autant plus singulière. On peut cependant en oser une explication : l’identification du nom de Ptolémée dans le cartouche de la Pierre de Rosette — ainsi que celle de la terminaison du féminin dans ces mêmes cartouches (un  *t* suivi du hiéroglyphe de l’œuf ) pour les noms de reines —, constituent deux avancées majeures de Thomas Young (cf. *infra*, 9.4), son rival direct pour le déchiffrement. Et elles seront tacitement endossées par Champollion (cf. *infra*, 9.6). Éviter le nom de Barthélemy dans la généalogie de la recherche égyptologique, lui qui avait pourtant été le premier à identifier la fonction des cartouches en question, permettait donc indirectement à Champollion de ne pas trop insister sur cette lourde dette envers ces deux prédécesseurs.

## 9.3. Au tournant du xixe siècle : L’expédition d’Égypte et la Pierre de Rosette

Quoi qu’il en soit, le véritable tournant historique ayant donné un coup de fouet décisif aux travaux sur le déchiffrement des hiéroglyphes est incontestablement la campagne que le général Bonaparte mena en Égypte entre 1798 et 1801. Pour reprendre la formulation romantique (et intéressée) de Champollion, « [c]ette glorieuse expédition, unique dans son but à la fois politique et scientifique, car des commissions savantes marchaient avec l’avant-garde de l’armée, donna une vive impulsion aux recherches archéologiques relatives à l’état primordial de l’empire des pharaons » (*Discours*, p. xiij). L’entreprise militaire — ayant pour but de barrer la route des Indes aux Britanniques, en contrôlant la partie orientale de la Méditerranée (et d’occuper un impétueux général) — s’accompagne en effet d’une expédition scientifique[[16]](#footnote-16), placée sous l’égide de la Commission des arts et des sciences instituée par le Directoire. Et l’échec militaire des Français n’a d’égal que leur succès scientifique : la quantité de sources rassemblées par les membres de l’expédition est énorme et la qualité des reproductions jusqu’alors inégalée.

Ces dernières ne seront publiées dans la monumentale *Description de l’Égypte*, sous la direction d’Edme François Jomard, qu’à partir 1809 (Fig. 5 et Cat. xxx). Mais Champollion rencontre très jeune des intellectuels qui lui donnent accès aux textes égyptiens : « l’abondance des textes hiéroglyphiques et des inscriptions monumentales recueillies en Égypte par le zèle de la Commission française (…) assura de bien précieux matériaux pour de nouvelles recherches sur la nature, les procédés et les diverses combinaisons des écritures égyptiennes » (*Discours*, p. 13). Parmi les savants ayant encouragé et soutenu Champollion, il convient de mentionner Joseph Fourier (1768–1830), un éminent mathématicien et physicien français qui participa à la campagne de Bonaparte et dirigea l’Institut d’Égypte au Caire. Rentré à Grenoble en 1802, Fourier va à la fois contribuer à stimuler l’intérêt de Champollion le Jeune pour l’Égypte et l’encourager sur cette voie, notamment en lui donnant accès à d’abondants matériaux inédits ramenés par les membres de la Commission.

Fig. 5. Planche de la *Description de l’Égypte* (volume III, pl. 38) rassemblant une série de cartouches copiés dans le temple de Karnak qui seront utilisés par Champollion pour son déchiffrement[[17]](#footnote-17).

Mais une découverte plus que tout autre va « réveiller l’attention du publique et ranimer toutes les espérances » (*Précis*, p. 13), celle de la Pierre de Rosette. La bonne fortune voulut en effet qu’en 1799 soit découverte à Rosette, ville située sur l’embouchure du bras occidental du Nil (non loin d’Alexandrie), la pierre du même nom[[18]](#footnote-18). À la mi-juillet, le lieutenant de 2e classe Bouchard[[19]](#footnote-19), officier du corps du Génie de l’armée de Bonaparte, tombe sur ce bloc de granodiorite de plus de 110 centimètres de hauteur et de 70 centimètres de large lors de travaux de réfection du fort médiéval d’Er-Rachid, le fort Jullien actuel de la ville de Rosette.

L’objet est originellement une stèle d’époque ptolémaïque portant trois versions d’un décret promulgué en 196 av. J.-Chr. par le clergé de Memphis pour établir le culte divin du nouveau pharaon, Ptolémée V. Elle provient vraisemblablement du temple de Neith à Saïs, ville située non loin dans le Delta occidental[[20]](#footnote-20). Son caractère crucial en vue du déchiffrement ne tarde pas à être reconnu : la partie supérieure, dont manque une large portion, est rédigée en égyptien de tradition transcrit en hiéroglyphes et la partie inférieure porte un texte grec quasiment complet. La nature de l’écriture de la partie médiane n’est pas immédiatement comprise — il s’agit du démotique, écriture vernaculaire d’Égypte à l’époque de la rédaction (cf. *supra*, 2.4), mais on pense dans un premier temps avoir affaire à du syriaque ou à d’autres écritures proche-orientales —, la présence simultanée des caractères hiéroglyphiques et grecs sur un même monument ne laisse toutefois guère planer de doutes : il s’agit de deux versions, l’une égyptienne et l’autre grecque, d’un même texte.

Fig. 6. Estampage à l’encre noire sur papier réalisé sur la Pierre de Rosette elle-même au Caire en 1799 par Jean-Joseph Marcel, Directeur de l’Imprimerie du Caire (Bibliothèque nationale de France. Département des Manuscrits).

Différentes copies sont donc rapidement exécutées en Égypte même et envoyées en France. Trois procédés seront utilisés[[21]](#footnote-21) : l’autographie (Fig. 6), qui consiste à enduire la pierre d’encre et à y appliquer le papier ; la chalcographie, où ce sont au contraire les caractères qui sont encrés, avec le texte qui apparaît imprimé en noir sur fond blanc, et l’empreinte par moulage (estampage). Cela assure la diffusion de cette source dans les cercles intellectuels européens, malgré la confiscation de la Pierre de Rosette par les Anglais[[22]](#footnote-22), laquelle devient propriété de la Couronne britannique après la capitulation française à Alexandrie en août 1801.

Le texte grec ayant rapidement fait l’objet de traductions, les nombreux prétendants au déchiffrement vont s’atteler, avec plus ou moins de succès, à établir des équivalences entre les mots du texte grec, d’une part, et des portions des textes hiéroglyphiques et démotiques, d’autre part. Si les pratiques diffèrent dans le détail, la méthode générale est toujours la même : il s’agit de corréler des mots grecs répétés avec des séquences récurrentes de caractères hiéroglyphiques et démotiques, puis, dans un second temps, d’aligner systématiquement les textes dans les trois écritures en fonction de ces balises.

Les manuscrits de Champollion témoignent de cette étape dans le déchiffrement. La figure 7 illustre un « rapprochement interlinéaire des trois textes » de la Pierre de Rosette qui montre que la méthode peut s’avérer fructueuse : les équivalences proposées entre les textes démotiques, grecs et hiéroglyphiques sont régulièrement corrects. Toutefois, les signes individuels ne reçoivent pas d’interprétation spécifique : la lecture demeure globale et ne permet pas d’identifier les sons de la langue, ainsi que le montrent les équivalent coptes proposés par Champollion, qui sont souvent exacts quant au sens, mais non quant à la forme[[23]](#footnote-23).

Fig. 7. Champollion, *Travaux sur l’écriture démotique* (BnF, MSS, NAF 20314, p. 33).

## 9.4. Les prédécesseurs immédiats : Silvestre de Sacy, Johan David Åckerblad, et Thomas Young

Champollion considère que c’est à partir de la découverte de la Pierre de Rosette que « les études égyptiennes marchèrent, quoique avec lenteur, vers des résultats positifs. » (*Discours*, p. xiv). Le premier qu’il cite dans cette marche en avant est le baron Silvestre de Sacy (1758–1838), spécialiste des langues orientales et professeur de persan au Collège de France avec lequel Champollion a entretenu des relations compliquées (avant que son ancien professeur ne reconnaisse tous les mérites de son déchiffrement et que les choses ne s’apaisent).

Dans sa *Lettre au Citoyen Chaptal*[[24]](#footnote-24), Silvestre de Sacy étudie le texte démotique de Rosette et s’intéresse aux noms propres (Fig. 8). Pour Champollion, « [c]et écrit renferme les premières bases du déchiffrement du texte intermédiaire, par la détermination des groupes de caractères répondant aux noms propres *Ptolémée*, *Arsinoé*, *Alexandre* et *Alexandrie*, mentionnés en différentes occasions dans le texte grec. » (*Discours*, p. xiv). Cependant, le baron reconnaît lui-même qu’après des débuts prometteurs, il a vite été arrêté dans sa tentative : « je suis obligé de vous avouer franchement que [mes résultats] se réduisent à bien peu de choses ; je n’aurois pas même pensé à fixer et à mettre par écrit le peu que je crois avoir découvert, si vous ne l’aviez exigé de moi. » (*Lettre au Citoyen Chaptal*, p. 4).

Fig. 8. Silvestre de Sacy, *Lettre au Citoyen Chaptal*, Paris, 1802.

Johan David Åckerblad (1763–1819) est le second nom épinglé par Champollion parmi ses prédécesseurs immédiats[[25]](#footnote-25). Ce diplomate suédois avait une solide connaissance des langues orientales, du copte en particulier, et avait suivi les cours de Silvestre de Sacy lorsqu’il était en poste à Paris. C’est à ce dernier qu’il adresse sa *Lettre sur l’inscription égyptienne de Rosette* (1802). Il travaille aussi avant tout sur les noms propres du texte démotique (Fig. 9).

Fig. 9. La première partie des lignes 1 à 14 de la copie de l’inscription démotique de Rosette annotée par Åckerblad, avec une segmentation du texte en mots qui sont numérotés et reçoivent des propositions d’équivalents coptes ou grecs (d’après Thomasson 2013 : pl. 23).

Mais il va plus loin que son maître parisien. Analysant la structure interne de ces noms propres, il est le premier à proposer un ‘alphabet égyptien’, en identifiant une prononciation pour une série de caractères démotiques (Fig. 10). Même si Åckerblad échouera à analyser le reste de l’inscription — faute de soupçonner que les signes démotiques ne notaient pas tous des sons et qu’en outre, lorsque c’est le cas, les voyelles étaient en général omises —, il est à sa suite acquis « que l’écriture vulgaire des anciens Égyptiens exprimait les noms propres étrangers par le moyen de signes véritablement *alphabétiques*. » (*Discours*, p. xv). C’est une avancée essentielle, car l’application de ce principe à l’écriture hiéroglyphique vaudra à Champollion le succès que l’on sait dans sa *Lettre à M. Dacier* (cf. *infra*, 9.5)*.* Il parle d’ailleurs de « notion précieuse qui est en quelque sorte le germe véritable de toutes les découvertes faites depuis sur les écritures égyptiennes. » (*Précis*, p. 14).

Fig. 10. ‘Alphabet égyptien’ d’Åckerblad dans un copie personnelle annotée de sa main (d’après Thomasson 2013 : pl. 26, fig. 49)[[26]](#footnote-26).

La correspondance entre Champollion et son frère aîné, Jacques-Joseph, nous renseigne sur la place centrale qu’ont très tôt eu les essais de Silvestre de Sacy et de Johan David Åckerblad dans les travaux de Champollion[[27]](#footnote-27). Jouant son rôle coutumier de conseil et critique, Jacques-Joseph Champollion-Figeac — à qui Jean-François annonçait des avancées significatives dans la lecture de textes démotiques dans une lettre du 15 août 1808 — répond à son jeune frère dans une lettre datée du 28 août : « Je présume que la lettre de M. Akerblad t’aura beaucoup servi ; lis aussi celle de M. de Sacy. L’une et l’autre contiennent des détails intéressants sur les divers genres d’écriture que Clément d’Alexandrie dit avoir existé en Égypte, telle l’épistolographique. La dernière ligne de l’inscription de Rosette indique le genre d’écriture cursive dont on s’est servi ; vois-en donc une indication qualifiante incontestable et tous les papyrus qui se lisent à l’aide de l’alphabet de l’inscription de Rosette sont dès lors écrits avec la même liste de caractères que ce monument. Vois-en d’abord un principe. Mais il faut que tu cherches à connaître tout ce qu’on a écrit sur cela, bon et mauvais, et recourir toujours aux originaux, parce qu’en fait de citations chaque auteur prend un passage dans le sens qui est le plus adapté à son opinion, souvent ce passage est tronqué, et en recourant à l’original on trouve dans l’ensemble tout autre chose que dans la citation partielle. » (Archives de l’Isère, 185 J 2, pièce 123, folios 229 et 230).

Fig. 11. Groupes de signes hiéroglyphiques et démotiques accompagnés de leur traduction anglaise et copte dans l’article « *Egypt* » de Thomas Young (planche 77)[[28]](#footnote-28).

À la suite de ces deux lettres, « [p]endant plusieurs années, on ne vit paraître aucun ouvrage qui fît faire un pas de plus, soit sur le texte intermédiaire de Rosette, soit sur les hiéroglyphes en général. » (*Précis*, p. 15). C’est alors que l’auteur de l’article « *Egypt* » dans le supplément aux quatrième et cinquième éditions de l’*Encyclopædia britanica*, Thomas Young[[29]](#footnote-29), « rendit public, en 1819, l’exposé d’un système tout nouveau sur les écritures égyptiennes en général, et il l’accompagna de planches [Fig. 11] contenant la série des caractères et des groupes en hiéroglyphes ou en écriture *enchoriale* (du pays) [c’est-à-dire démotique] sur lesquels il l’avait fondé » (*Précis*, pp. 15–16).

Thomas Young est l’un des derniers grands polymathes : médecin de profession, il a contribué à l’étude scientifique de champs aussi divers que la physique, la linguistique et la musique. Pour lui, le déchiffrement est avant tout un défi intellectuel et un exercice de rationalité. Ayant procédé à une analyse critique des travaux antérieurs — comme l’« alpha­bet égyptien » d’Åkerblad présenté ci-dessus —, Thomas Young avance avec une prudence et une rigueur toute mathématique. Il aligne systématiquement les propositions du texte grec avec les portions des textes hiéroglyphique et démotique[[30]](#footnote-30) qui pourraient y correspondre, en s’appuyant sur la récurrence de certaines séquences de caractères dans des propositions recourant au même vocabulaire (voir Fig. 7 pour un exemple de la même méthode de la main de Champollion). Il est l’auteur d’avancées jusqu’alors inégalées, « résultat d’un rappro­chement plein de sagacité » (*Discours*, p. xvij), tant sur le plan qualitatif (car elles concernent aussi bien les hiéroglyphes, largement ignorés par de Sacy et Åkerblad, que le démotique) que quantitatif (le nombre de mots dont le sens est correctement identifié dans les deux écritures est à peine croyable pour des écritures qu’il ne lisait pas caractère par caractère). Ses écrits montrent qu’il est par ailleurs le premier à supputer l’existence d’un système d’écriture mixte, où coexistent des signes idéographiques et phonographiques, ce qui constitue une avancée conceptuelle majeure que Champollion mettra longtemps à intégrer.

On peut légitimement penser que, sans lui, Champollion n’aurait jamais compris le détail du fonctionnement de l’écriture hiéroglyphique. Mais si les progrès de Thomas Young dans la compréhension des textes de la Pierre de Rosette sont significatifs et nombreux, c’est peut-être surtout le rôle d’aiguillon qu’a joué le savant anglais qui fut déterminant[[31]](#footnote-31). C’est qu’il fallait vraisemblablement à l’esprit bouillonnant de Champollion un véritable rival (anglais, de surcroît !) et quelqu’un qui soit en mesure d’attiser son irrépressible aspiration à comprendre ce qui se tramait derrière ce système de signes figuratifs. En dépit des circonstances chahutées de sa vie qui l’entraînaient sur les routes entre sa natale Figeac et Grenoble, sa ville d’adoption — car les sympathies républicaines sous la Restauration avaient un prix — ce n’est donc certainement pas un hasard si les années 1820–1822 sont celles qui ont conduit au déchiffrement.[[32]](#footnote-32)

## 9.5. Les premiers pas du déchiffrement : Des *Mémoires* sur l’écriture hiératique et démotique à la *Lettre à M. Dacier*

Mais revenons un instant en arrière. Le précoce Champollion n’a que dix-sept ans lorsqu’il présente à l’Académie des Sciences et des Arts de Grenoble un essai de description géographique de l’Égypte, qui sera publié quelques années plus tard en deux tomes, sous le titre (annonciateur d’un projet bien plus large) : *L’Égypte sous les Pharaons, ou recherches sur la géographie, la religion, la langue, les écritures et l’histoire de l’Égypte avant l’invasion de Cambyse* (1811). La grande originalité de l’ouvrage est de s’être donné pour but « de faire connaître l’Égypte par les Égyptiens eux-mêmes » (vol. 1, p. 24), d’adopter en somme ce que l’on nomme en termes anthropologiques un point de vue émique, en se situant à l’intérieur de la culture étudiée pour mieux la comprendre.

Cela imposait d’en cerner tous les aspects dans une perspective strictement égyptienne, et, parmi les outils pour y parvenir, il y a bien évidemment la langue copte dont il affirme (vol. 1, p. xii, n. 1) qu’elle « n’est autre chose que la langue égyptienne mêlée de quelques locutions grecques » et que « peut-être elle peut nous conduire à l’interprétation des hiéroglyphes avec lesquels elle dut avoir quelque rapport » (vol. 1, p. 24). Cette opinion, répandue parmi les orientalistes, était somme toute assez banale à l’époque. Mais il va s’investir plus que quiconque dans l’étude de cette langue[[33]](#footnote-33), rencontrant des prêtres, copiant et collationnant les manuscrits disponibles, analysant les grammaires et compulsant tous les dictionnaires sur lesquels il parvenait à mettre la main. Il prépare d’ailleurs une grammaire et un dictionnaire de la langue copte, dont témoignent de nombreux manuscrits qui ne seront jamais publiés (Fig. 12).

Fig. 12. Dans ses études sur le copte, la notion de « racine », qui s’avèrera essentielle pour comprendre la langue des pharaons, occupe une place centrale. Cette page de sa *Grammaire égyptienne* (comprendre *copte* = BnF, NAF 20373, p. 6 [= p. 13]) en témoigne directement.

Malgré tous les matériaux rassemblés et toutes les notes accumulées, au moment où Thomas Young publie son article en 1819, il n’a toutefois guère de résultats concrets à produire en matière de déchiffrement de l’égyptien hiéroglyphique[[34]](#footnote-34), ce qui — à son grand agacement — lui vaut les railleries de plus d’un (dont son ancien professeur, Silvestre de Sacy, qui l’accuse ouvertement de fanfaronnades en la matière).

Les choses changent en 1821–1822[[35]](#footnote-35), avec la préparation à Paris puis la lecture, devant l’Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres, de deux *Mémoires*[[36]](#footnote-36), portant respec­tivement sur l’hiératique et sur le démotique. Il y démontre que ces deux écritures sont des formes toujours plus cursives de l’écriture hiéroglyphique, car on peut établir des correspondances signe à signe entre les caractères de l’écriture hiéroglyphique et ceux des écritures hiératique et démotique. En somme, elles relèvent donc toutes d’un seul et même système d’écriture (Fig. 13). Pourtant, si la correspondance entre les trois grandes écritures d’Égypte est dès lors fermement établie, il en tire longtemps la mauvaise conclusion concernant la nature du système dans son ensemble, affirmant que « l’écriture démotique, comme l’écriture hiéroglyphique, et comme l’écriture hiératique, était idéographique de sa nature. » (*Mémoire sur l’écriture démotique des anciens égyptiens*, p. 124 = BnF, NAF 20134, p. 248). Il était encore loin d’imaginer un système mixte : entre l’idéographique et l’alphabétique, il lui fallait choisir son camp.

Fig. 13. Comparaison entre graphies hiératiques et hiéroglyphiques dans *De l’écriture hiératique des anciens égyptiens* (BnF, NAF 20311, p. 13 [= p. 33]).[[37]](#footnote-37)

L’identité fondamentale des écritures va cependant lui permettre de soulever un coin du voile et d’entrevoir, une première fois, la dimension phonographique de l’écriture hiéroglyphique. Comme Åkerblad avait démontré que les noms propres grecs étaient écrits « alphabétiquement » dans le texte démotique de la Pierre de Rosette (cf. *supra*, 9.4), l’identité des systèmes devait le conduire à mettre au jour « la série des *hiéroglyphes* qui, faisant exception à la nature générale des signes de cette écriture, étaient doués de la faculté d’*exprimer les sons* des mots, et ont servi à inscrire sur les monuments publics de l’Égypte, les *titres*, les *noms* et les *surnoms de souverains grecs ou romains* qui la gouvernèrent successivement. » (*Lettre à M. Dacier*,p. 3). Il résume son raisonnement de manière limpide :

« L’emploi de ces caractères phonétiques une fois constaté dans l’écriture *démotique*, je devais naturellement en conclure que puisque les signes de cette écriture populaire étaient, ainsi que je l’ai exposé, empruntés de l’écriture *hiératique* ou sacerdotale, et puisque encore les signes de cette écriture hiératique ne sont, comme on l’a reconnu par mes divers mémoires, qu’une représentation abrégée, une véritable *tachygraphie* des *hiéroglyphes*, cette troisième espèce d’écriture, l’*hiéroglyphique* pure, devait avoir aussi un certain nombre de ses signes doués de la faculté d’exprimer les sons ; en un mot, qu’il existait également une série d’hiéroglyphes phonétiques. » (*Lettre à M. Dacier*, p. 5).

C’est cette découverte que l’on retient comme le « déchiffrement », avec le 27 septembre 1822 comme date officielle. Cette date correspond à la lecture à l’Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres d’un texte — daté du 22 septembre — qui sera publié le mois suivant sous le titre fameux de *Lettre à M. Dacier*, le « vénérable Nestor de l’érudition et des lettres françaises » et secrétaire perpétuel de la vénérable institution parisienne. Cette conférence rendait publique son « Eurêka » du 14 septembre, que l’histoire familiale (colportée par ses biographes) décrit comme une véritable épiphanie. Dans la foulée, il aurait directement couru jusqu’à son frère Jacques-Joseph à l’Institut pour lui annoncer la nouvelle et se serait écrié « Je tiens l’affaire ! », phrase restée célèbre. Puis il aurait sombré dans un état cataleptique, conséquence de l’intensité des efforts consentis et de l’émotion afférente à la prouesse intellectuelle. Son frère a alors largement pris en charge la première rédaction du texte de l’insigne lettre, afin de prémâcher le travail à son frère convalescent.

## 9.6. Les sons de la langue des pharaons : Comment lire les hiéroglyphes

Le nom « Ptolémée » (porté par de nombreux souverains grecs d’Égypte) est central pour le déchiffrement de Champollion. Il apparaît en effet non seulement dans l’inscription hiéroglyphique de la Pierre de Rosette, ce que l’on supputait sur base de la version grecque, mais également sur l’obélisque de Philae, qui portait la même séquence de signes hiéroglyphiques dans un cartouche[[38]](#footnote-38). Or le cartouche féminin de cet obélisque devait être celui d’une Cléopâtre (une inscription grecque sur le socle le laissait penser). Comme le nom de Ptolémée et celui de Cléopâtre possèdent des lettres semblables en grec, il ne restait qu’à comparer les signes hiéroglyphiques des deux cartouches et à voir si les mêmes hiéroglyphes pouvaient exprimer les mêmes sons. Cela permettrait d’assurer la lecture entièrement phonétique des noms de souverains macédoniens d’Égypte. C’est ce que fit Champollion, conforté dans son hypothèse par le fait qu’il avait observé que c’était effectivement le cas en démotique : Ptolémée et Cléopâtre y sont écrits avec plusieurs caractères identiques (Fig. 14).

Figure 14. Analyse des quatre premiers hiéroglyphes du cartouche de Cléopâtre dans la *Lettre à M. Dacier* (p. 8) et cartouche de Cléopâtre de l’obélisque de Philae tel qu’il est rendu sur la pl. 3 de la *Lettre*, avec identification des valeurs phonographiques grecques proposées par Champollion dans cet essai pour chacun des signes.

À partir de ces deux noms, il reconnaît la probable valeur phonographique de douze signes répondant à onze consonnes (et voyelles ou diphtongues) de l’alphabet grec. La valeur de ces signes deviendrait incontestable, selon les termes de Champollion, si « en appliquant ces valeurs à d’autres cartouches ou petits tableaux circonscrits, contenant des noms propres et tirés des monuments égyptiens hiéroglyphiques, on en fait sans effort une lecture régulière, produisant des noms propres de souverains, étrangers à la langue égyptienne. » (*Lettre à M. Dacier*,p. 9). Et c’est là que son encyclopédisme égyptologique prend tout son sens dans la perspective du déchiffrement : loin de se limiter à la Pierre de Rosette, il avait depuis toujours collecté toutes les sources possibles. Ces dernières vont être directement mobilisées pour vérifier l’hypothèse émise à partir des noms de Ptolémée et de Cléopâtre (Fig. 15).

Fig. 15. Sur cette première planche accompagnant la *Lettre à M. Dacier* on trouve les noms en démotique tiré de l’inscription de Rosette (1–12) — parmi lesquels on lit notamment ceux des rois et reines Alexandre (1), Ptolémée (2), Arsinoé (3) et Bérénice (4) — et d’un papyrus démotique, ainsi que les cartouches hiéroglyphiques des souverains nommés Ptolémée, Cléopâtre, Bérénice et César collectés sur différents monuments.

Et le système fonctionne ! Il est désormais capable de lire des noms aussi variés qu’Alexandre, Bérénice, Cléopâtre et Ptolémée. Ayant validé sa méthode sur ces noms propres grecs, il s’adresse au secrétaire perpétuel, destinataire de la *Lettre*, en ces termes : « [v]ous partagerez sans doute aussi, monsieur, toute ma surprise, lorsque le même alphabet hiéroglyphique phonétique appliqué à une foule d’autres cartouches gravés dans le même ouvrage [la *Description de l’Égypte*], vous donnera les titres, les noms et jusqu’aux surnoms des empereurs romains, énoncés en *langue grecque* et écrits avec ces mêmes hiéroglyphes phonétiques. » (*Lettre à M. Dacier*, p. 24). C’est donc toute la période d’occupation gréco-romaine de l’Égypte qui devient soudain « lisible » dans les sources égyptiennes, avec les conséquences que l’on imagine en matière de datation de sources jusqu’alors muettes.

Il insiste d’ailleurs dans son *Précis* sur le fait que le premier résultat de son déchiffrement avec la *Lettre à M. Dacier* « a été de fixer irrévocablement la chronologie des monumens de l’Égypte, vaste sujet de dissidence dans le monde savant (…) »(*Précis*,p. viij). La question de la datation du fameux zodiaque de Dendérah (Fig. 16), par exemple, qui avait fait l’objet de débats houleux entre savants en raison de sa potentielle remise en cause de la chronologie biblique, est définitivement réglée (au plus grand soulagement de l’Église) : on trouve (sur un bloc resté en Égypte, mais copié par les savants de l’expédition d’Égypte) un cartouche avec le titre *autocrator* (p. 25 & pl. II, 50), ce qui établit de manière indubitable que le zodiaque et les scènes l’accompagnant ont été « sculptés par des mains égyptiennes sous la domination des Romains ».

Fig. 16. Zodiaque de Dendérah (© 2008 Musée du Louvre / Christian Décamps).

On voit donc que Champollion s’affranchit largement de la Pierre de Rosette qui ne contenait que le seul nom de « Ptolémée » dans le texte hiéroglyphique et applique sa méthode de lecture phonographique à bien d’autres sources. Il reconnaît en outre, ce qui se révèlera fondamental pour la suite, que les signes hiéroglyphiques à valeur phonographique ne sont pas choisis au hasard : si la bouche  note le son /r/, par exemple, c’est parce que la bouche se dit *ro* en copte, dont la première articulation est bien un /r/. Cette dérivation par acrophonie montre qu’il existe un lien essentiel entre l’écriture égyptienne et la langue des pharaons et lève, dans les termes de Champollion lui-même, « toute incertitude sur la vérité du principe » qu’il défend.

La *Lettre à M. Dacier* est cependant tout entière consacrée à la transcription des noms et titres des souverains gréco-romains, tandis que le caractère fondamentalement idéographique de l’écriture hiéroglyphique (telle qu’utilisée antérieurement en Égypte) est réaffirmé encore et encore. En conclusion de sa lettre, il ajoute toutefois : « j’ai la certitude que les mêmes signes *hiéroglyphiques-phonétiques* employés pour représenter les sons des noms propres grecs et romains sont employés aussi dans des textes idéographiques gravés fort antérieurement (…), et qu’ils ont déjà, dans certaines occasions, la même valeur représentative des sons ou des articulations (…) » (*Lettre à M. Dacier*,p. 41). Il fonde son raisonnement sur les faits suivants : si c’étaient les cultures gréco-romaines qui avaient conduit les Égyptiens à l’adoption d’une écriture alphabétique, ils les auraient vraisemblablement imités en notant tous les sons de la langue, voyelles comprises. Or ce n’est pas le cas. En outre, il avait observé que des signes employés pour noter des sons dans les cartouches d’époques ptolémaïque et romaine étaient déjà largement attestés dans les inscriptions d’époques antérieures et qu’ils pourraient donc déjà, en certaines occasions au moins, avoir une valeur phonographique. Il conclut son raisonnement en ces termes :

« [j]e pense donc, monsieur, que l’écriture *phonétique* exista en Égypte à une époque fort reculée ; qu’elle était d’abord une partie nécessaire de l’écriture idéographique ; et qu’on l’employait aussi alors, comme on le fit après Cambyse, à transcrire (grossièrement il est vrai) dans les textes idéographiques, les noms propres des peuples, des pays, des villes, des souverains, et des individus étrangers dont il importait de rappeler le souvenir dans les textes historiques ou dans les inscriptions monumentales. » (*Lettre à M. Dacier*, pp. 41–42).

## 9.7. L’aboutissement du déchiffrement : Le *Précis du système hiéroglyphique*

On sait que, dès cette époque, il était en mesure de lire les cartouches de rois égyptiens célèbres, comme Ramsès (Fig. 17) ou Thoutmosis — c’est ce qui avait causé la révélation du 14 septembre 1822[[39]](#footnote-39) —, mais qu’il n’avait pas encore tiré toutes les conséquences de ses lectures et voulait vraisemblablement éviter d’exposer à la critique un système dont il ne pouvait détailler tout le fonctionnement. S’il soupçonnait l’emploi antérieur de signes hiéroglyphiques pour noter des sons, il était en effet — de son propre aveu (*Précis*, pp. 2–3) — encore loin d’en mesurer l’ampleur. Il a, dans un premier temps, pensé que seuls les mots et noms étrangers étaient notés au moyen de signes phonographiques, avant de réaliser qu’ils étaient une partie *essentielle, nécessaire et inséparable* de toute inscription hiéroglyphique. Il s’agit de « l’âme même » de cette écriture.

C’est dans son *Précis du système hiéroglyphique*, paru au début 1824, qu’il apporte la preuve définitive que l’écriture égyptienne n’était pas uniquement une idéographie composée de *signes d’idées*. Comme Champollion le confesse sous forme de *captatio benevolentiae* : « j’avais longtemps aussi partagé cette erreur, et j’ai persisté dans cette fausse route jusqu’au moment où l’évidence des faits m’a présenté l’écriture hiéroglyphique sous un point de vue tout à fait inattendu, en me forçant, pour ainsi dire, de reconnaître une valeur *phonétique* à une foule de groupes hiéroglyphiques compris dans les inscriptions qui décorent les monumens égyptiens de tous les âges. » (*Précis*,p. 250).

Il présente cet ouvrage comme la suite logique (et anticipée, réarrangeant l’histoire au passage) de son *Égypte sous les Pharaons* de 1814. Il affirme que l’identification de la valeur phonographique de certains signes dans la *Lettre à M. Dacier* a été la ‘clé du système hiéroglyphique’, car c’est l’identification de ces phonogrammes qui lui a permis, dans un second temps, de discerner dans les textes égyptiens l’emploi de deux autres types de signes « susceptibles de se coordonner et de se combiner avec les caractères de la première espèce » (*Précis*, p. viij).

Fig. 17. *Précis du système hiéroglyphique* (planche xii). Collection de cartouches de Ramsès II avec son nom de « Roi de Haute et de Basse Égypte » *Ouser-Maât-Re Sétep-en-Rê* et son nom de « Fils de Rê » *Ramsès Méry-Amon*[[40]](#footnote-40).

Dans cet essai, dont bien des passages seront repris intégralement dans sa *Grammaire* publiée de manière posthume par son frère (Fig. 18), il dénombre alors 864 signes hiéroglyphiques distincts qui composent un système complexe : « une écriture tout-à-la-fois figurative, symbolique et phonétique, dans un même texte, une même phrase, je dirais presque dans le même mot » (*Précis*, p. 327). Le mélange constant de trois ordres de signes est notamment illustré par toutes les variantes qu’il a rassemblées des cartouches de Ramsès II, dont il propose une analyse détaillée (Fig. 17).

Fig. 18. Page d’un manuscrit autographe mis au net de sa *Grammaire* (BnF, NAF 20320, p. 10 [= p. 31])[[41]](#footnote-41)

La suite est une marche triomphale entre Europe et Égypte : depuis les collections égyptiennes d’Italie, avec le séjour prolongé de Champollion au musée de Turin[[42]](#footnote-42) où venait d’arriver la somptueuse collection d’antiquités égyptiennes rassemblées par le Consul de France Bernardino Drovetti[[43]](#footnote-43), jusqu’aux monuments sur la terre même des pharaons, avec l’expédition franco-toscane de 1828–1829[[44]](#footnote-44) (Fig. 19) — que Champollion et son disciple Ippolito Rosellini (1800–1843) remueront ciel et terre pour financer —, Champollion n’aura de cesse d’analyser toutes les sources disponibles. Elles viendront inlassablement confirmer et préciser les principes fondamentaux dégagés entre 1822 et 1824.

Fig. 19. Portrait et titulature de Ramsès Ier copiés dans sa tombe de la Vallée des Rois lors de l’expédition (BnF, NAF 20360, p. 152 [323]).

Le 1er janvier 1829, il écrit d’ailleurs une (autre) lettre à M. Dacier depuis la Haute-Égypte dans laquelle il affirme : « Monsieur, je suis fier maintenant que, ayant suivi le cours du Nil depuis son embouchure jusqu’à la seconde cataracte, j’ai le droit de vous annoncer qu’il n’y a rien à modifier dans notre lettre sur l’alphabet des hiéroglyphes ; notre alphabet est le bon : il s’applique avec un égal succès, d’abord aux monuments égyptiens du temps des Romains et des Lagides, et ensuite, ce qui devient d’un bien plus grand intérêt, aux inscriptions de tous les temples, palais et tombaux des époques pharaoniques. » Ses succès lui ouvriront les portes du Louvre — où il jette les bases de ce qui deviendra le département des Antiquités égyptiennes dès 1826 — et finalement du Collège de France, où il donne la leçon inaugurale de sa chaire d’Archéologie égyptienne en 1831, quelques mois seulement avant de mourir prématurément en mars 1832.

## 9.8. Épilogue : gloire, partage et critiques de la découverte

L’exactitude de la méthode de lecture des hiéroglyphes proposée par Champollion lors de la séance de l’Académie des Inscriptions et Belles-Lettres du 27 septembre 1822 est rapidement reconnue par les savants présents, à commencer par Silvestre de Sacy, son ancien maître, Alexander von Humboldt[[45]](#footnote-45) et Thomas Young lui-même qui, le hasard faisant parfois bien les choses, était à Paris pour entendre un exposé de Fresnel sur la théorie de la lumière[[46]](#footnote-46). La nouvelle de la découverte ne tarde pas à se répandre à travers l’Europe et est accueillie avec enthousiasme par le monde intellectuel. Champollion souligne, avec la modestie qui le caractérise : « [m]on alphabet hiéroglyphique était (…) appuyé sur tant de faits et d’applications probantes, que je devais redouter, moins des contradicteurs, que des prétentions au partage de ma découverte » (*Précis*, p. 6).

La gloire attendue du déchiffrement était en effet telle qu’il était difficile pour ceux qui l’avaient, d’une manière ou d’une autre, permis, de ne pas prétendre à une part du gâteau. C’était évidemment le cas de Thomas Young (cf. *supra*, 9.4). Légitimement conscient de ses mérites et probablement conforté dans ses prétentions par la réputation quelque peu sulfureuse de Champollion[[47]](#footnote-47) (qui avait témérairement anticipé son succès dans plusieurs de ses écrits), le savant anglais témoignera d’une jalouse admiration envers Champollion. Il alternera entre reconnaissance de ses mérites — « même s’il a emprunté une clef anglaise, la serrure était si effroyablement rouillée qu’aucun bras n’avait été assez puissant pour la faire tourner », observe-t-il dans une *Lettre à W. Hamilton* — et prétention à l’antériorité, qui est patente dans son essai publié à Londres en 1823 : « *An account of some recent discoveries in hieroglyphical literature, and Egyptian antiquities; including the author’s original alphabet, as extended by M. Champollion* ». Champollion n’aurait donc fait qu’« étendre son ‘alphabet’ » ; dans cet opuscule, il formule le vœu suivant sous forme de conclusion : « *the further that he* [*i.e.*Champollion] *advances by the exertion of his own talents and ingenuity, the more easily he will be able to admit, without any exorbitant sacrifice of his fame, the claim that I have advanced to a priority with respect to the first elements of all his researches; and I cannot help thinking that he will ultimately feel it most for his own substantial honour and reputation, to be more anxious to admit the just claims of others than they can be to advance them*. » (Young 1823 : 53–54). Young s’attribue donc ici la mise au jour des éléments premiers (entendre ‘fondamentaux’) sur lesquels reposent tous les aspects des recherches de Champollion en matière d’écriture égyptienne

Dans son *Précis*, Champollion répondra à cette requête de Young avec l’apparente libéralité du vainqueur en affirmant de Thomas Young: « qu’il a, le premier publié quelques notions exactes sur les écritures antiques de l’Égypte ; qu’il a aussi, le premier, établi quelques distinctions vraies, relativement à la nature générale de ces écritures, en déterminant, par une comparaison matérielle des textes, la valeur de plusieurs groupes de caractères. Je reconnais encore qu’il a publié avant moi ses idées sur la possibilité de l’existence de quelques signes de son, qui auraient été employés pour écrire en hiéroglyphes les noms propres étrangers à l’Égypte ; enfin que M. Young a essayé aussi le premier, mais sans un plein succès, de donner une valeur phonétique aux hiéroglyphes composant les deux noms *Ptolémée* et *Bérénice.* » (*Précis*, pp. 7–8). Mais il ajoute immédiatement que « [t]out rest[ait] (…) à faire, malgré les importants travaux préparatoires et les efforts du savant Anglais, pour que nous puissions nous former une idée juste de l’*écriture hiéroglyphique* » (*Précis*, p. 10). *Ite missa est*.

L’imparable force du système de Champollion est qu’il permet de lire, à proprement parler, tout nouveau texte égyptien et de produire du sens linguistique là où l’on ne voyait jusqu’alors que de mystérieux symboles idéographiques. On pourrait donc légitimement penser que les réticences vis-à-vis de son déchiffrement ne seraient le fait que de farfelus ou de marginaux. Loin s’en faut. On en prendra trois illustrations à différents points du spectre des critiques. Il faut d’abord faire une place aux sceptiques, tels Jules Klaproth (1783–1835), éminent orientaliste d’origine prussienne. Juste après la mort de Champollion, il publie un *Examen critique des travaux de feu M. Champollion sur les hiéroglyphes*[[48]](#footnote-48). Il y souligne l’importance, à ses yeux primordiale, des travaux de Thomas Young et se montre réservé quant aux résultats obtenus par Champollion et à la possible généralisation de ces derniers. L’extrait qui suit résume bien sa critique :

« Si l’on examine avec soin les découvertes de M. Champollion, on est convaincu qu’elles ne peuvent servir qu’à lire une partie des noms des rois d’Égypte, mais qu’elles ne conduiront vraisemblablement jamais à une intelligence même superficielle des inscriptions égyptiennes et des nombreux écrits sur papyrus qu’on trouve dans les tombeaux de ce pays : aussi ce savant en traduisant la moindre phrase a été contraint, pour y réussir, d’inventer des mots qui ne sont pas coptes, et qu’il ne peut justifier par aucune autorité. On conçoit donc que la besogne de l’interprète n’a pas été très lourde, puisqu’il a pu donner aux signes inconnus d’une inscription la valeur qui lui paraissait convenable, et construire lui-même la langue dans laquelle il voulait qu’elle eût été écrite. » (Klaproth 1832 : 21–22).

Trop de faits non démontrés lui paraissent émailler les publications de Champollion et la priorité est pour lui, en rigide philologue, de rassembler plus d’informations lexicales et grammaticales à propos de la langue copte avant de se hasarder à interpréter les inscriptions égyptiennes.

Viennent ensuite les tenants de systèmes de déchiffrements alternatifs. C’est le cas de Gustav Seyffarth (1796–1885), qui succède à Friedrich Spohn (1792–1824) à l’université de Leipzig, savant qui s’était lui aussi essayé au déchiffrement des hiéroglyphes. Seyffarth publie en 1826 un traité intitulé *Rudimenta hieroglyphices* dans lequel il réfute toute interprétation idéogra­phique des hiéroglyphes et propose une méthode de lecture purement alphabétique de l’écriture égyptienne (s’appuyant sur de nombreux rapprochements avec les langues sémitiques) : « [*m*]*ihi semper persuasum fuit, scripturam Aegyptiorum hieroglyphicam non esse symbolicam e sententia vulgari, sed alphabeticam aut alphabeticae simillimam*. »[[49]](#footnote-49). Ce faisant, il ignore la nature mixte du système hiéroglyphique, qui recourt non seulement à des phonogrammes, mais également à des signes-mots (logogrammes) et à des déterminatifs (aussi connus sous le nom de classificateurs). Il persistera dans cette erreur toute sa vie, mais le jugement de Champollion n’a pas attendu le nombre des années : « [q]uant au Seyffart, c’est un sot dont nous avons très bien fait de ne pas nous occuper. » (Champollion, *Lettre à son frère*, Livourne 15 mai 1826).

D’autres, à l’opposé, demeurent très impressionnés par la tradition d’interprétation symbolique des hiéroglyphes et ont bien du mal à accepter la dimension majoritairement phono­graphique de l’écriture égyptienne (même après que la *Grammaire* de Champollion a commencé d’être publiée par son frère). Le Dr Dujardin fait partie de ce groupe. En 1836, il publie dans la prestigieuse *Revue des Deux Mondes* un essai intitulé « Les hiéroglyphes et la langue égyptienne ». Il y souligne l’écart important que l’on observe entre la langue copte, qu’il connaît fort bien, et la langue des inscriptions hiéroglyphiques d’époque gréco-romaine, telle que reconstruite par Champollion. Il a parfaitement raison sur ce point. Mais plutôt que d’admettre l’existence d’une diglossie, aujourd’hui démontrée, entre les textes vernaculaires rédigés en copte et les textes sacrés écrits en hiéroglyphes, il conclut à l’inadéquation du système de Champollion. Pour supporter son analyse, il retourne aux textes des auteurs classiques (cf. *supra*, 3.3) : « [s]i donc chez les auteurs anciens on a trouvé l’indication de la méthode alphabétique employée pour écrire les noms étrangers, on n’y saurait trouver de même que l’écriture hiéroglyphique était d’une nature presque exclusivement alphabétique ; bien loin de là, l’opinion adoptée par M. Champollion est en opposition directe avec tous les témoignages de l’antiquité. »[[50]](#footnote-50). Après un séjour en Égypte où il a pu tester et appliquer en personne les principes de lecture des hiéroglyphes proposés par Champollion, il sera toutefois contraint de se rendre à l’évidence et de faire amende honorable : « [c]e fut en Égypte qu’il reprit l’examen des livres de Champollion, et qu’à l’exemple de Salt il finit par adopter tous les principes qui s’y trouvaient établis »[[51]](#footnote-51).

Au milieu du xixe siècle, la voie symbolique d’interprétation des hiéroglyphes avait donc vécu dans les mieux scientifiques. Et depuis lors, des générations d’égyptologues s’efforcent de toujours mieux comprendre les sources textuelles d’Égypte ancienne en suivant les pas de Champollion.

1. On en trouvera un aperçu commode chez Farout Dominique, « De la Renaissance à la Restauration : quelques étapes du déchiffrement des hiéroglyphes », *Cahier de l’École du Louvre*, 2016, vol. 9, pp. 1-39. [↑](#footnote-ref-1)
2. Les biographies et études historiques sur Champollion et le déchiffrement sont pléthore. En langue française, on consultera prioritairement (par ordre chronologique de publication) : Hartleben Hermine, *Jean-François Champollion : sa vie et son œuvre 1790–1832*, traduit de l’allemand par Denise Meunier et Ruth Schumann Antelme, Paris, Pygmalion, 1906 [1983 pour l’édition française] ; Lacouture Jean, *Champollion. Une vie de lumières*, Paris, Grasset, 1988 ; Dewachter Michel, *Champollion : un scribe pour l’Égypte*, Paris, Gallimard (*Découvertes* 96), 1990 ; Dewachter Michel et Fouchard Alain (dir.), *L’égyptologie et les Champollion : recueil d’études publié par Michel Dewachter et Alain Fouchard à l’occasion du Colloque international célébrant le bicentenaire de la naissance de Jean-François Champollion « De l’Égypte des Pharaons à celle de 1990, Hommage de Grenoble aux frères Champollion » (Université Pierre Mendès-France, Grenoble 2, 29 novembre – 1er décembre 1990)*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, 1994 ; Faure Alain, *Champollion. Le savant déchiffré*, Paris, Fayard, 2000 ; Madrigal Karine, *Jean-François et Jacques-Joseph Champollion. L’aventure du déchiffrement des hiéroglyphes. Correspondance choisie et présentée*, Paris, Les Belles Lettres, 2021. [↑](#footnote-ref-2)
3. Champollion Jean-François, *Lettre à M. Dacier, secrétaire perpétuel de l’Académie royale des Inscriptions et Belles Lettres, relative à l’alphabet des hiéroglyphes phonétiques employés par les Égyptiens pour inscrire sur leur monuments les titres, les noms et les surnoms des souverains grecs et romains*, Paris, Firmin Didots Père et Fils, 1822. [↑](#footnote-ref-3)
4. Marc Gabolde (« Une lettre inédite de Jean-François Champollion à le Bibliothèque de l’Académie de Lyon », *Bulletin du Cercle lyonnais d’égyptologie Victor Loret*, 1990, vol. 4, pp. 14) résume parfaitement les choses : « [l]es balancements de sa pensée vont d’un extrême à l’autre en quelques mois, tantôt persuadé qu’il est du caractère phonétique des signes, tantôt convaincu de leur seule valeur idéographique. Ces hésitations sont plus que compréhensibles en ce premier quart du XIXème siècle où les deux traditions s’affrontent. Il faut les considérer d’ailleurs comme les manifestations de courants plus profonds qui se dressent l’un contre l’autre sur le rôle de l’écriture dans l’évolution de la pensée humaine. » [↑](#footnote-ref-4)
5. Champollion Jean-François, *Précis du système hiéroglyphique des anciens égyptiens ou Recherches sur les élémens premiers de cette écriture sacrée, sur leurs diverses combinaisons, et sur les rapports de ce système avec les autres méthodes graphiques égyptiennes*, Paris, Treutel et Würtz, 1824. [↑](#footnote-ref-5)
6. Le texte de cette leçon inaugurale est reproduit en introduction de sa *Grammaire égyptienne* (Champollion Jean-François, *Grammaire égyptienne ou Principes généraux de l’écriture sacrée égyptienne appliquée à la représentation de la langue parlée*, Paris, Firmin Didot Frères, 1836, p. i–xxiij), publiée de manière posthume par son frère aîné. Le manuscrit de la main de Jean-François Champollion est désormais disponible en ligne (gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France. Département des Manuscrits. NAF 20343). [↑](#footnote-ref-6)
7. Voir Polis Stéphane (dir.), *Guide des écritures d’Égypte ancienne*, Le Caire, IFAO (*Guides de l’IFAO* 1), 2022. [↑](#footnote-ref-7)
8. Voir Winand Jean, « Un Frankenstein sémiotique : les hiéroglyphes d’Athanase Kircher », *Signata*, 2018, vol. 9, pp. 213–251. [↑](#footnote-ref-8)
9. On notera que Champollion attribue « la confiance aveugle » avec laquelle les publications de Kircher ont d’abord été accueillies au fait que les études sur l’Égypte antique commençaient à peine et que « leurs fondements véritables », à savoir les monuments égyptiens, étaient fort rares (*Précis*, p. 12). [↑](#footnote-ref-9)
10. Pour la citation complète, cf. *supra*, p. xxx. (intro du ch. 7). [↑](#footnote-ref-10)
11. Voir Aufrère Sydney H., *La momie et la tempête. Nicolas-Claude Fabri de Peiresc et la curiosité égyptienne en Provence au début du XVIIe siècle*, Avignon, Éditions A. Barthélemy, 1990. [↑](#footnote-ref-11)
12. Sur la naissance des études coptes, cf. *supra*, 7. [↑](#footnote-ref-12)
13. Voir Winand Jean, « Les hiéroglyphes égyptiens après Kircher : la naissance de la philologie orientale au xviiie siècle », *in* Bonnet Corinne, Courouau Jean-François, Dieu Érice (dir.), *Lux Philologiae, l’essor de la philologie orientale au XVIIIe siècle*, Genève, Droz, 2021, pp. 313–314 et *supra*, 7.6.2. [↑](#footnote-ref-13)
14. Champollion est d’ailleurs ouvertement mécontent d’apprendre que Joseph Fourier (voir *infra*, 9.3)était occupé à lire cet ouvrage dans une lettre à son frère du 13 juin 1809 : « Si M. Fourier est dans le Jablonski j’en suis fâché, car mon livre [c’est-à-direson *Égypte sous les Pharaons* qu’il était occupé à rédiger] est une diatribe complète contre l’ouvrage de ce cher disciple de Lacroze. Je crois devoir dire que je puis mieux juger de l’ouvrage de ce polonais que M. Fourier parce que les opinions, disons plus le système de Jablonsky est basé sur le copte et que M. Fourier ne sait point le copte et que je le sais passablement. » (Archives de l’Isère, 185 J 10, pièce 55, folios 97 et 98 = Madrigal Karine, *Jean-François et Jacques-Joseph Champollion*, *op. cit.*, p. 89. [↑](#footnote-ref-14)
15. Cf. Farout Dominique, « Le premier déchiffreur : l’abbé Barthélemy (1716-1795) », *Égypte, Afrique et Orient*, 2007, vol. 47, p. 11. [↑](#footnote-ref-15)
16. Voir Bret Patrice, *L’expédition d’Égypte, une entreprise des Lumières (1798-1801), actes du colloque de Paris (8-10 juin 1998) publiés par l’Académie des sciences*, Paris, Technique et Documentation, 1999. [↑](#footnote-ref-16)
17. Sur l’intuition de l’abbé Barthélemy qui avait suggéré que les cartouches devaient contenir des noms propres (cf. *supra*, 9.2). [↑](#footnote-ref-17)
18. Voir Leclant Jean. 1972. « Champollion, la pierre de Rosette et le déchiffrement des hiéroglyphes », *Comptes rendus des séances de l’Académie des Inscriptions & Belles-Lettres*, 1972, vol. 116, n° 3, pp. 557–565 ; Parkinson Richard, *Cracking codes: the Rosetta Stone and decipherment*, Londres, British Museum Press, 1999 ; Solé Robert et Valbelle Dominique, *La pierre de Rosette*, Paris, Éditions du Seuil, 1999 ; Valbelle Dominique et Leclant Jean (dir.), *Le Décret de Memphis : colloque de la Fondation Singer-Polignac à l'occasion de la célébration du bicentenaire de la découverte de la Pierre de Rosette : Paris, 1er juin 1999*, Paris, Fondation Singer-Polignac, 1999 ; Devauchelle Didier, *La pierre de Rosette*, Paris, Figeac, Éditions Alternatives, Musée Champollion, 2003. [↑](#footnote-ref-18)
19. Voir Dewachter Michel, « Du texte au signe : la pierre de Rosette et les premières collections d’antiquités égyptiennes », *Bulletin de la Société Française d’Égyptologie*, 1999, vol. 146, pp. 25–54 ; Leclant Jean, « Le Lieutenant Bouchard, l’Institut d'Égypte et la pierre de Rosette », *Bulletin de la Société Française d’Égyptologie* 1999, vol. 146, pp. 6–24. [↑](#footnote-ref-19)
20. Cf. Habachi Labib, « Sais and its Monuments », *Annales du Service des Antiquités de l’Égypte*, 1943, vol. 42, pp. 376–393. [↑](#footnote-ref-20)
21. Cf. Regulski, Ilona, « The Rosetta Stone: copying an ancient copy », *in* Davies Vanessa et Laboury Dimitri (dir.), *The Oxford handbook of Egyptian epigraphy and palaeography*, New York, Oxford University Press, 2020, pp. 215–228 ; Madrigal Karine, *Jean-François et Jacques-Joseph Champollion*, *op. cit.*, p. 30. [↑](#footnote-ref-21)
22. Voir Fiechter Jean-Jacques, « La Pierre de Rosette et les autres antiquités égyptiennes prises par les Anglais en 1801 », *Revue d'égyptologie*, 1997, vol. 48, pp. 283-289. [↑](#footnote-ref-22)
23. On sait par leur correspondance que c’est sur les conseils de son aîné, Champollion-Figeac, que Jean-François Champollion s’essayera, durant ses études parisiennes, à traduire l’ensemble du texte de la Pierre de Rosette en copte pour tenter d’établir des équivalences entre les hiéroglyphes et cette traduction copte. [↑](#footnote-ref-23)
24. de Sacy Silvestre, *Lettre au Citoyen Chaptal, Ministre de l’Intérieur, Membre de l’Institut national des sciences et arts, &c. au sujet de l’inscription égyptienne du monument trouvé à Rosette*, Paris, Imprimerie de la République, 1802. [↑](#footnote-ref-24)
25. Cf. Thomasson Fredrik, *The Life of J.D. Åckerblad. Egyptian Decipherment and Orientalism in Revolutionary Times*, Leyde/Boston, Brill, 2013. [↑](#footnote-ref-25)
26. Face à chaque lettre copte, on trouve les correspondances proposées avec les caractères démotiques d’après son analyse des noms propres de l’inscription de Rosette. [↑](#footnote-ref-26)
27. Voir Madrigal Karine, *Jean-François et Jacques-Joseph Champollion*, *op. cit.*, p. 57–71. [↑](#footnote-ref-27)
28. Le sens attribué aux différents groupes de signes est d’une impressionnante justesse pour des écritures qui n’étaient pas encore déchiffrées, mais les sons (‘sounds’) suggérés pour certains caractères sont à la fois peu nombreux et faux dans près de la moitié des cas. Champollion reviendra régulièrement sur ce point dans les préfaces de ses essais pour défendre sa primauté en matière de déchiffrement. [↑](#footnote-ref-28)
29. Buchwald Jed Z. et Josefowicz Diane Greco, *The riddle of the Rosetta: how an English polymath and a French polyglot discovered the meaning of Egyptian hieroglyphs*, Princeton, NJ ; Oxford, Princeton University Press, 2020. [↑](#footnote-ref-29)
30. Dès 1814, il publiait dans la revue *Archeologia* une « Traduction conjecturale de l’inscription enchoriale », c’est-à-dire démotique, de la Pierre de Rosette. [↑](#footnote-ref-30)
31. Entretenant une correspondance irrégulière avec Young, Champollion ne se montre pas inquiet dans un premier temps. Il écrit à son frère en août 1817 : « [c]e que je connais des découvertes du Dr Young par la lettre qu’il m’a écrite sur l’inscription de Rosette me rassure sur son compte : Akerblad m’écrivait aussi qu’il avait renoncé à son travail. » (Archives de l’Isère, 185 J 10, pièce 24, folios 482 et 484 = Madrigal Karine, *Jean-François et Jacques-Joseph Champollion*, *op. cit.*, p. 148). [↑](#footnote-ref-31)
32. Si l’on en croit une remarque de Thomas Young lui-même (*An account of some recent discoveries in hieroglyphical literature, and Egyptian antiquities; including the author’s original alphabet, as extended by M. Champollion, with a translation of five unpublished Greek and Egyptian manuscripts*, Londres, John Murray, 1823, p. 41), Champollion, qui résidait alors à Grenoble, n’aurait eu connaissance de la publication de l’article « *Egypt* » qu’après son retour à Paris début 1821. On peut cependant légitimement penser qu’il avait eu connaissance plus tôt, sinon du texte, au moins de son contenu. [↑](#footnote-ref-32)
33. Dans une lettre à son frère du 2 avril 1809 (Archives de l’Isère, 185 J 10, pièce 51, folios 90 et 91), on lit : « Je parle copte tout seul (vu que personne ne m’entendrait), c’est le vrai moyen de me mettre mon égyptien dans la tête » (cf. Madrigal Karine, *Jean-François et Jacques-Joseph Champollion*, *op. cit.*, p. 67). [↑](#footnote-ref-33)
34. Il faut cependant noter son intervention devant l’Académie delphinale le 24 juillet 1818 avec une *Explication d’un fragment de l’inscription de Rosette* (Lacouture Jean, *Champollion*, *op. cit.*, pp. 231–232). [↑](#footnote-ref-34)
35. En septembre 1820, Champollion adresse une lettre à François Arthaud (Marc Gabolde, « Une lettre inédite », *op. cit.*), dans laquelle on observe qu’il a compris comment est écrit le pluriel du substantif *nṯr* « dieu » et comment les logogrammes de divinités spécifiques sont employés. [↑](#footnote-ref-35)
36. Les deux mémoires en question sont inédits, mais Jacques-Joseph Champollion-Figeac a fait figurer des extraits du mémoire sur l’écriture hiératique dans la *Préface* au *Dictionnaire égyptien* (Champollion Jean-François, *Dictionnaire égyptien en écriture hiéroglyphique*, Paris, Firmin Didot Frères, 1841), dont il prendra en charge la publication à partir des manuscrits autographes après le décès de son frère. [↑](#footnote-ref-36)
37. Pour établir les correspondances entre les (groupes de) signes des deux écritures, Champollion a dû identifier, sur bases purement formelles, puisqu’il ne pouvait pas encore lire les manuscrits en question, des textes qui pouvaient être écrits tantôt au moyen de l’écriture hiéroglyphique tantôt au moyen d’une variante plus cursive. Les *Livres des Morts*, qui peuvent êtrerédigés dans les deux écritures, luiont fourni un intéressant laboratoire : les vignettes dessinées dans ces manuscrits funéraires lui donnaient des points d’ancrage commodes permettant d’aligner les différentes versions. [↑](#footnote-ref-37)
38. Champollion en avait proposé une première étude en mars 1822 : « Observations sur l’obélisque égyptien de l’île de Philae », *Revue encyclopédique*, mars 1822, pp.1–11. [↑](#footnote-ref-38)
39. Voir Farout (« De la Renaissance à la Restauration », *op. cit.*) pour un excellent résumé. [↑](#footnote-ref-39)
40. À la différence des cartouches de souverains gréco-romains, les graphies de pharaons égyptiens font intervenir, en plus des phonogrammes, des signes-mots (appelés logogrammes) comme  *Rꜥ* « Rê (le dieu solaire) ». [↑](#footnote-ref-40)
41. On observera l’attention apportée à la dimension matérielle (formes, couleurs, etc.) de l’écriture hiéroglyphique. Pour la version publiée par Jacques-Joseph Champollion-Figeac (en trois fascicules entre 1836 et 1841 chez Didot), Salvatore Cherubini (un des cinq dessinateurs de la Mission franco-toscane en Égypte) se chargera de préparer les dessins des hiéroglyphes, qui seront lithographiés (Cherpion Nadine, *Le dessinateur Cherubini et la Grammaire de Champollion*,Le Caire, IFAO (*Bibliothèque générale* 43), 2012). [↑](#footnote-ref-41)
42. Champollion y nouera une véritable amitié avec l’abbé Costanzo Gazzera, membre de l’Académie royale des Sciences de Turin, avec lequel il entretiendra une correspondance suivie (Einaudi Silvia et Madrigal Karine, *Il Decifratore e l’Abate. Il carteggio tra gli Champollion et Costanzo Gazzera*, Turin, 2019). Pour les lettres de Champollion écrites d’Italie, voir Hartleben Hermine, *Lettres de Champollion le Jeune. Tome Premier. Lettres écrites d’Italie*, Paris, Ernest Leroux, 1909. [↑](#footnote-ref-42)
43. Dans sa quête d’antiquités égyptiennes, Champollion déclara d’ailleurs fameusement que : « la route de Memphis et Thèbes passe par Turin. » Sur la collection Drovetti de Turin, voir Borgi Elena et Donatelli Laura (dir.), *Quando l’Egitto venne a Torino. La Collezione, il Viaggio, gli Uomini e l’Accademia delle Scienze*, Turin, Hapax editore, 2019. [↑](#footnote-ref-43)
44. Les travaux en seront publiés en cinq volumes dans Champollion Jean-François, *Monuments de l’Égypte et de la Nubie*, 5 vol., Paris, Firmin Didot et Cie, 1835–1845 et Rosellini Ippolito, *I monumenti dell’Egitto e della Nubia disegnati dalla spedizione scientifico-letteraria toscana in Egitto; distribuiti in ordine di materie interpretati ed illustrati dal dottore Ippolito Rosellini*, Pisa, Niccolò Capurro, 1832-1844. [↑](#footnote-ref-44)
45. Qui communiquera immédiatement la nouvelle à son frère, le linguiste et philosophe Wilhelm von Humboldt, avec qui Champollion entretiendra une correspondance (voir Messling Markus, *Pariser Orientlektüren. Zu Wilhelm von Humboldts Theorie der Schrift. Nebst der Erstedition des Briefwechsels zwischen Wilhelm von Humboldt und Jean-Francois Champollion le Jeune (1824-1827)*, Paderborn, Schöningh (*Humboldt-Studien* 11), 2008). [↑](#footnote-ref-45)
46. Cf. Young Thomas, *An account of some recent discoveries*, *op. cit.*, avec Leclant Jean, « Aux sources de l’égyptologie européenne : Champollion, Young, Rosellini, Lepsius ». *Comptes rendus des séances de l’Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 1991, vol. 135, n° 4, pp. 743-762. [↑](#footnote-ref-46)
47. Le 20 juillet 1815, Silvestre de Sacy écrivait à Young : « [s]i j’ai un conseil à vous donner, c’est de ne pas trop communiquer vos découvertes à M. Champollion ; il se pourrait qu’il prétendît ensuite à la priorité. Il cherche en plusieurs endroits de son ouvrage [*i.e.* *L’Égypte sous les Pharaons*]à faire croire qu’il a découvert beaucoup des mots de l’inscription de Rosette. J’ai bien peur que ce ne soit là que du charlatanisme. » (cité par Leclant Jean, « Aux sources de l’égyptologie européenne », *op. cit.*, p. 747). [↑](#footnote-ref-47)
48. Klaproth Jules, *Examen critiques des travaux de feu M. Champollion sur les hiéroglyphes*, Paris, Dondey-Dupré, Père et fils, 1832. [↑](#footnote-ref-48)
49. Seyffarth Gustav, *Rudimenta hieroglyphices*, Leipzig, Barth, 1826, preface, p. 2. [↑](#footnote-ref-49)
50. Dujardin Dr., « Les hiéroglyphes et la langue égyptienne », *Revue des Deux Mondes*, 1836, vol. 7, pp. 208–209. [↑](#footnote-ref-50)
51. de Saulcy Félicien, « De l’étude des hiéroglyphes », *Revue des Deux Mondes*, 1846,vol. 14, n° 6, p. 981. [↑](#footnote-ref-51)